

DÉCRET N° 2018 – 136 DU 18 AVRIL 2018
portant nomination de monsieur **Bernardin GLEHOUE**
NOU en qualité de Conseiller technique
aux Organisations professionnelles et à
l'Entreprenariat agricoles.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
vu le décret n° 201-422 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
sur proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 18 avril 2018,

DÉCRÈTE :

Article premier

Monsieur **Bernardin GLEHOUE**
NOU est nommé Conseiller technique aux Organisations
professionnelles et à l'Entreprenariat agricoles (CTOPEA).


Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 18 avril 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,


Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Marie Odile ATTANASSO
Ministre Intérimaire

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
et de la Pêche,



Cossi Gaston DOSSOUHOU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MEF : 2 ; MTC : 2 ; AUTRES MINISTERES : 20 ; SGG : 4 ; INTERESSE 1 :
JORB : 1.